COMPTE-RENDU DES SÉANCES

DU

GROUPE ROMAND DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

I.

Séance du 28 avril 1940

A AVENCHES

Président : M. Ch. Favez.

Membres présents. — MM. P. Aubert, R. Baumgartner, J. Béranger, D. van Berchem, J. Borel, J.-P. Borle, Mlle E. Bréguet, M. J. Breitmeyer, Mlle M. Broye, MM. l'abbé E. Cantin, P. Chessex, G. Cuendet, l'abbé E. Dutoit, Mlle J. Ernst, MM. Ch. Favez, l'abbé J. Gachet, O. Gigon, W. Gunning, Mlle J. Hersch, MM. P. Hirsch, M. Jeanneret, L. Junod, A. Labhardt, Mlle E. Lavanchy, MM. R. Monnard, M. Niedermann, J. Nussbaum, A. Oltramare, Mlles J.-M. Perrenoud, L. Perrollaz, MM. D. Piguet, le chanoine A. Pittet, G. de Plinval, Mme A.-M. Reymond, MM. J. Reymond, H. Stehlé, L. Stubbe, Mme A. Virieux-Reymond.

A ces membres du Groupe s'étaient joints : MM. J. Marouzeau, L. Bosset, archéologue cantonal et président de « Pro Aventico », Mmes J. Borel, P. Chessex, Ch. Favez, M. H. Hofer, Mmes L. Junod, A. Labhardt, M. R. Jotterand, Mlle A. Niedermann, Mmes J. Nussbaum, J. Reymond, MM. J. Starobinski, Virieux.

Séance administrative.

En ouvrant la séance, M. Ch. Favez, président, salue MM. J. Marouzeau et L. Bosset et leur souhaite une cordiale bienvenue. Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la dernière séance (novembre 1939), M. Favez rappelle les deux propositions qui avaient été faites : 1. Institution d'un concours de latin avec prix de 200 francs, concours destiné aux étudiants des Universités romandes. — 2. Constitution d'un fonds de secours pour des étudiants en lettres. — L'assemblée ayant remis le choix au Comité, celui-ci s'est prononcé pour l'institu-

tion d'un concours de latin. M. Favez donne lecture du projet de statuts que propose le Comité.

M. Béranger remet en question l'institution du concours. Il propose, vu les circonstances actuelles, que le Groupe fasse plutôt un geste généreux à l'égard de la Société et de la *Revue des Études latines*. Les avis se partagent. Un long débat s'engage : M. Marouzeau indique que, grâce à des subventions ou générosités, la *Société des Études latines* a son existence assurée ; tout au plus, si la chose est possible, le Groupe romand pourrait-il contribuer très modestement aux frais d'impression de la *Revue*. Mlle Ernst, constatant que les Suisses publient très peu, exprime le vœu qu'on encourage la publication. M. Niedermann propose alors l'institution du concours de latin avec un prix consistant en une somme d'argent et la publication de tout ou partie du travail récompensé, cela sans préjudice d'une aide à la Société des Études latines. Une quasi-unanimité accueille cette proposition. Au Comité est laissé le soin d'agir selon ses possibilités. — L'assemblée passe alors à la discussion du projet de statuts ; ceux-ci sont adoptés après quelques modifications. M. Favez fait approuver ensuite les trois sujets d'histoire littéraire qui seront proposés aux candidats du premier concours de latin : 1. Les idées philosophiques de Pline l'Ancien. — 2. Les sources de l'Ora maritima d'Avienus. — 3. Les lettres de Salluste à César. — La réunion d'automne du Groupe romand aura lieu à Fribourg.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. A. Labhardt, professeur au Gymnase littéraire de Bâle, présente une communication sur *Les deux préfixes* in- *et quelques conséquences de leur homonymie*, qui est l'amorce d'une étude à reprendre quand la lettre I du *Thesaurus* aura fini de paraître. Il esquisse quelques-uns des problèmes que pose au linguiste la coexistence de *in-* privatif et de la préposition *in*, qui jouent tous deux un rôle important en composition. Leur homonymie a provoqué la naissance de deux termes *immutatus*, dont l'un signifie « inchangé » (composé de *mutatus*), l'autre « changé » (participe de *immutare*), et d'un certain nombre d'homonymes du même type (*imminutus*, *immixtus*, etc.). Le latin n'a pas favorisé l'expansion de ces formes incompatibles avec la précision du langage : le plus souvent, en effet, l'un des deux termes homonymes de sens contraire est un produit de l'occasion, dans lequel se fait sentir l'influence du grec, où ἀ- privatif était un « préfixe ouvert ». — M. Labhardt examine ensuite l'adjectif *inuestigabilis*, « non susceptible d'être découvert », qui, selon lui, s'explique à partir non pas du verbe simple *uestigare*, mais de son composé *inuestigare*. *Inuestigabilis* serait issu de *in-inuestigabilis* par haplologie « in statu nascendi » : le préfixe privatif,

dont le sens était net, aurait prévalu sur la préposition qui, en composition, s'était affaiblie de bonne heure. A cette question se rattachent diverses observations intéressant aussi la critique des textes.

M. Favez félicite vivement M. Labhardt de son travail. M. Marouzeau relève la solidité de la méthode et la clarté de l'exposé de M. Labhardt ; il signale des exemples d'auteurs classiques qui seraient intéressants à étudier dans un travail plus étendu.

II. — M. l'abbé J. Gachet donne ensuite le compte-rendu critique d'un ouvrage récent : « *La petite anthologie de Virgile* », *d'Henri Laignoux*. Ce livre ne fait pas seulement un choix, assez arbitraire d'ailleurs, parmi les poèmes de Virgile ; il apporte un nouvel essai de traduction poétique. Sans se laisser décourager par les insuccès de ses devanciers, sans même peut-être se poser le problème que soulève son projet, M. Laignoux publie une traduction en vers réguliers, dont la seule qualité recherchée a été l'harmonie. Et l'Académie française couronne l'ouvrage. Examen fait, la poésie de M. Laignoux, d'une harmonie désuète, apparaît pleine de chevilles, de périphrases, d'adjonctions, d'épithètes géminées. Appauvrissement et reflet anémique de la vigoureuse poésie de Virgile, cet essai ne rendra service ni à ceux qui lisent le latin ni aux autres. Nouvelle preuve du fait que les traductions en vers ont beaucoup de peine à être poétiques. M. Favez remercie M. l'abbé Gachet et le félicite de ce compte-rendu plein d'un sens si fin et personnel des beautés de la poésie.

Au déjeuner qui réunit les participants, M. Favez dit à M. Marouzeau combien les membres du Groupe romand sont plus que jamais unis à leurs amis français, et le charge de transmettre à la Société des Études latines l'hommage de leur admiration et de leur affection. Aux nouvelles de la Société, M. Marouzeau ajoute quelques mots sur les voyages qu'il a faits récemment : à Glasgow pour recevoir le titre de docteur *honoris causa*, au Brésil et au Chili pour répondre à une invitation de l'Institut de l'Université de Paris.

L'après-midi fut consacré à la visite des fouilles et du Musée sous la conduite aimable et savante de M. L. Bosset, archéologue cantonal et président de « Pro Aventico ». Les latinistes purent voir les plus récentes découvertes : le buste en or, l'emplacement et les dalles du « jeu de paume » (sphaeristerium), ainsi que la belle inscription qui y fut retrouvée.